

# Les Rouge des prés visitent un élevage bio

**L**a visite de l'EARL Désormeaux Michel et Anne, à Teillé, a clôturé mardi l'assemblée générale du syndicat départemental Rouge des Prés. La conversion à l'AB de cette exploitation mixte (viande et lait) s'est faite en deux temps: la totalité de la surface en 2010 puis les deux cheptels en 2011. Leur mise aux normes, à trois ans d'intervalle, les avait précédées.

Autant de changements à digérer, notamment en termes de travail et de surveillance du troupeau. *"La signature d'un CAD nous avait déjà amenés à faire évoluer nos pratiques, en implantant différentes variétés de prairies pour la production four-*



Michel et Anne Désormeaux ont présenté leur exploitation avec le concours des techniciens.

*ragère",* explique l'agricultrice. Le passage en bio se traduit par un chargement moindre (1,1 UGB/ha SFP). *"On a encore des apprentissages à faire. L'hiver dernier, on a perdu plusieurs veaux de génisses et l'IVV est encore un peu long (406 jours sur les trois dernières années)",* poursuit Michel Désormeaux.

## Pas d'achats extérieurs

Ils font entre 35 et 40 vêlages en race Rouge. Ils visent l'autonomie alimentaire pour les deux troupeaux avec les 139 ha de la SAU. Riches en trèfle, les prairies en représentant 74 %. Les vaches et les veaux reçoivent du foin, de l'enrubannage et 1,5 kg de mélange céréalier: avoine, féverole, triticale et pois. Pour les vaches à l'engrais, la quantité de mélange est portée à 3 kg. Elles reçoivent aussi de l'enrubannage. *"On pense faire évoluer notre système naisseur en groupant davantage les vêlages. Pour le moment vendus en broutards, mieux valoriser les mâles est aussi envisagé."*

*"Au final, ça colle car même si la durée d'engraissement des animaux est un peu plus longue, il n'y a pas d'achats extérieurs",* explique Jean-Daniel Crochard, d'Élevage conseil Loire Anjou. *"À partir du moment où on couvre les besoins des animaux, un système viande conduit en bio n'est pas différent du conventionnel."* Les vaches, de conformation R = 3, ont été vendues à 4,63 €/kg en 2013 et à 4,39 €/kg l'année suivante, pour des poids de carcasse moyens de 468 kg.

## Bientôt le concours foire

Le syndicat donne rendez-vous et espère les acheteurs nombreux pour son concours foire de reproducteurs, au foirail de Châteaubriant, le 6 mars. *"La conjoncture est moins favorable par rapport à 2013. L'an dernier, on a valorisé les vaches R = à 4,25 €",* a précisé Ghislain Aminot, de la Sica Rouge des prés, au sujet de la filière AOP. Les restaurants Hippopotamus, le premier client, veulent se recentrer sur la valorisation de l'aloïau.

1 Anenii Agniste  
1312115  
+